



RONDES A BAISERS

Voy. t. VI, p. 105 et ci-dessous p. 74 et p. 110

Chansons tournantes

I

Je suis ve-nue à la danse, mais non pas pour y dan-
ser. C'est pour y chercher ga-lant, ga-lant à ma vo-lon-
té. Bon, bon, si l'amour vous gê-ne. Moi non

1. Je suis venue à la danse, mais non pas pour y danser.
C'est pour y chercher galant, galant à ma volonté.
Bon, bon, si l'amour vous gêne, moi, non.
2. C'est pour y chercher galant, galant à ma volonté.
Je vois un et je vois l'autre, celui qui est à mon gré.
Bon, bon, si l'amour, etc.
3. Je vais prendre la hardiesse de lui aller demander.
4. Prêtez-moi votre main blanche, avec moi venez danser.
5. Mais je vois bien à votre mine que de moi vous n'en voulez.
6. Je vais vous chercher une autre, qui sera mieux à votre gré.
7. Prêtez-moi votre main blanche, à ma place venez danser.
8. Toute la société vous prie tous les deux de vous r'garder.
9. Toute la société vous prie tous les deux d'vous embrasser.
10. Toute la société vous prie tous les deux de vous baiser.
11. Toute la société vous prie tous les deux de vous r'placer.
Bon, bon, si l'amour vous gêne, moi, non.

Une ronde de jeunes gens et jeunes filles tournent, pendant que la soliste est au milieu et dirige le jeu. Elle appelle un jeune homme, puis une jeune fille qui font successivement tout ce que commandera la chanson : ils se regardent, s'embrassent, et se donnent un baiser. Après quoi la chanson et le jeu recommencent avec un autre couple.

II

Dans ma main blanche je tiens un beau ro-sier Qui porte la rose et
le bou-ton de rose Qui porte la rose et le bou-ton de ré En trez
Monsieur dans la dan-se et faites bien la ré-vé-ren-ce Bai-sez
une, bai-sez deux, celle qui vous a-grée le mieux

Finale

A-près a-voir tout chan-té au-rai-je ma ré-com-pen-se N'aurai-je
pas bien mé-ri-té d'em-bras-ser toute la dan-se Ça ça
ça c'est à mon tour, que j'les bai-se que j'les bai-se Ça ça
ça c'est à mon tour que j'les bai-se tour à tour

La soliste fait sortir de la ronde le jeune homme qu'elle a à sa gauche, lui fait embrasser « celle qui lui agréa le mieux », après quoi il revient. Elle procède de même avec tous les jeunes gens qui se trouvent successivement à sa gauche, puis chante la finale et embrasse alors elle-même le plus grand nombre possible de danseurs.

Ces deux rondes ont été recueillies à Cerexha-Heuseux, à quelques lieues de Liège, où elles sont encore pratiquées sous le nom de « danses tournantes ». J'ai introduit la seconde dans une scène de nos villageoises au 3^e acte de ma pièce *Li Coq de viège*. Liège, 1894.

NOTES ET ENQUÊTES

11. **La femme aux deux maris.** — Nous venons de trouver dans une mortuaire la chanson suivante, sans musique. Elle se rapproche assez de celle que *Wallonia* demandait ci-dessus p. 95.

1. Chantons l'histoire de ce jeune guerrier ;
Me voilà dans la peine de m'avoir marié.
Trois jours après mes noces par le commandement,
On nous fait prendre les armes dans le régiment.
2. Ma femme me fond en pleurs en larmes en soupirant,
En disant : Que la guerre ne dure pas longtemps.
Cette aimable campagne a bien duré deux ans,
Sans avoir de nouvelles de ma femme ni des parents.
3. Ma campagne finie, me voilà de retour,
Le jour que j'arrive ma femme se remarie.
4. Quel bonheur pour moi que c'est une aubergiste,
Pour demander à loger comme un vrai étranger
Je frappais à la porte d'une force au logis
En disant : « Belle hôtesse pourriez-vous me loger ? »
5. — Ah ! non, brave militaire, je ne saurais vous loger
J'ai bien de la peine à vous le refuser ;
Mais je me remarie, je suis embarrassée,
Toutes les dames de la noce resteront à loger.
6. — Madame vous devez me connaître, je passe souvent.
Avez-vous de l'envie d'avoir de mon argent ?
L'état de votre table m'est bien suffisant. »
7. En entrant dans la chambre le shako à la main
Disant : « Messieurs et dames, ne vous dérangez pas
Qu'on apporte des cartes, des cartes pour jouer,
Nous jouerons ensemble à qui la mariée. »
8. Les dames de la noce commencent à se regarder,
Disant : « Faut rendre la femme au premier marié
Et si elle choisit l'autre elle a sa liberté :
Tous les hommes prétendent qu'ils sont à marier. »
9. Ne prenez jamais veuve, on est souvent trompé
Prenez toujours jeune fille, jeune fille à marier
Peut-être oui, peut-être non, ma foi vous l'aurerez !

HENRI SIMON.

12. **L'étymologie de « Quaregnon ».** — Il existe à Quaregnon (Borinage), une ancienne tour construite en pierres, et mesurant environ une douzaine de mètres de hauteur, connue depuis toujours sous le nom de « Château des Diables ». D'après les vieux Quaregnonnais, la commune de Quaregnon devrait son nom à ce château.

Il paraîtrait qu'il y a plusieurs siècles, les abbesses de Sainte-Waudru, à Mons, devaient aller se confesser aux moines de l'abbaye de St-Ghislain. Le trajet de Mons à St-Ghislain, étant d'environ une couple d'heures, ennuyait beaucoup les abbesses. La supérieure fit un jour porter un message à l'abbé principal de St-Ghislain lui demandant s'il n'y avait pas moyen d'avoir un pied à terre à mi-chemin.

La demande fut acceptée et le Château des Diables fut construit et servit de confessionnal aux abbesses de Ste-Waudru. Voilà son origine.

D'après la légende, les abbés et abbesses correspondaient ensemble en latin, et lors de la demande de la supérieure au principal de St-Ghislain, celui-ci répondit : *Quare non* (pourquoi pas).

Dans la suite lorsque ce beau coin du Borinage fut érigé en commune, la lettre G apparut entre les deux mots célèbres *Quare* et *non*... Et voilà l'origine du nom donné à cette localité : *Quaregnon* !

J'ai recueilli cette légende au lieu dit Champ de l'Eglise. J'ai été conduit près de la dite tour, qui semble être en effet très ancienne. Le Château des Diables se trouve dans la rue de l'Abbé ; on prétend que cette rue est la plus ancienne de la commune. Elle se dirige vers St-Ghislain et pour employer les paroles de mon guide : « *C'est par ci qu' l'abbé d' St-Ghislène v'not au confessionnal du Château des Diables bayer l'absolution à les abbesses de Sèle-Waudru.* »

LÉOPOLD URBAIN.

13. **Li cûtnée, en Ardennes** (voy. t. VI, p. 167). — En Ardennes, ce mot désigne le feu de broussailles fait en plein vent et à la campagne. Les gardeurs de vaches en allument fréquemment à l'automne et quand vient le soir, pour se réchauffer. Dès lors c'est auquel d'entre-eux fera le plus beau, celui flambant le mieux et donnant surtout de la fumée. On en voit alors les campagnes émaillées. Le jour où la *riyâye* « récolte des pommes de terre » est terminée, toutes les tiges des *bohées* « plants » rassemblées, sont réunies en un tas, auquel on met le feu. Quelques bois morts, épines sèches, etc., fournissent suffisamment de charbon pour permettre la cuisson sous la cendre des pommes de terre, ce qui se dit *pêter des cromptires*. Les *cromptires* *pêties* sont arrosées de bière, de vin, de genièvre, selon le luxe des faiseurs de *cûtnées* (1).

14. **Verse, Catherine!**... — C'était une fois le loup qui avait fort faim. Il entre dans une maison au milieu du bois. Il y avait là Catherine et son mari, tout près du feu ; et « de l'à-boire » pour les cochons qui cuisait sur le feu dans une chaudière. Pendant que le loup cherchait partout quelque

(1) ALBIN BODY, *Vocabul. des Agriculteurs*, dans Bull. de la Soc. Liég. de littér. wall. 2^e s., t. VII, p. 58, v^o *cûtné*.

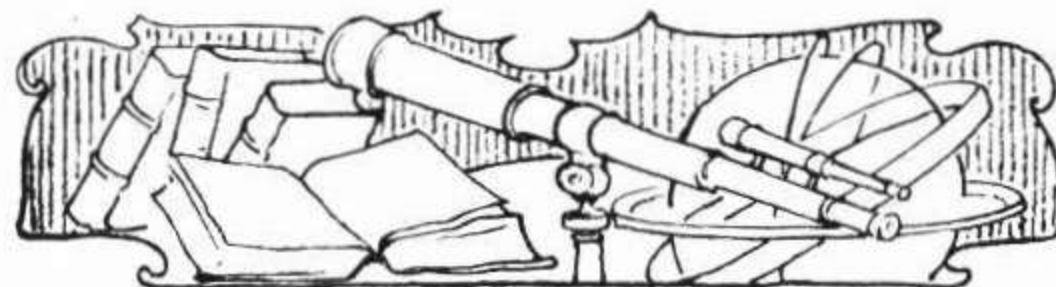
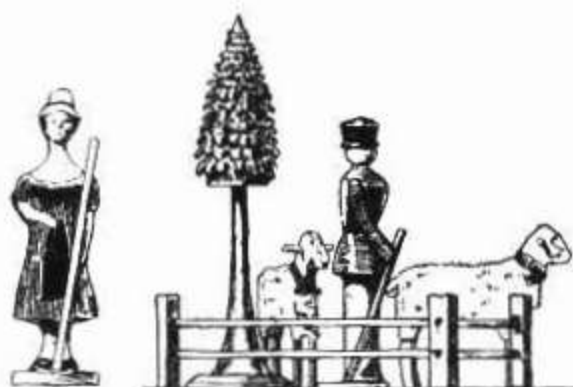
chose à manger, l'homme et la femme n'osaient bouger. Mais tout de même, quand le loup est arrivé près de la chaudière, l'homme crie : « Verse Catherine ! » Et au même moment, sans faire ni une ni deux, la femme verse l'eau bouillante sur le loup, qui file en hurlant.

Quelques jours après, l'homme était dans le bois en train de couper des arbres. Le loup, qui avait encore le dos tout pelé, arrive sur lui. Que fait l'homme ? Il saute dans un tonneau défoncé qui était là, et y reste bien caché. Mais le loup le sent : il se met à tourner autour, à tenter d'entrer dedans. Tout à coup, sa queue qu'il balançait toujours, passe dans le trou de la bonde. L'homme la voit, attrappe la queue à deux mains et crie : « Verse, Catherine ! »

Où mais, le loup pense qu'il va encore recevoir une chaudière d'eau bouillante sur la casaque : il file en tirant derrière lui le tonneau avec l'homme. Tout « le hasard » roule, saute... et, à un moment donné, comme le loup passait entre deux arbres assez rapprochés, le tonneau s'arrête.... le loup a laissé sa queue dedans, et il court encore !

Dans le village où ça c'est passé, j'vous invite au souper.

Extrait trad. de *la Marmite*, n° du 29 janvier 1899.



POUR LES WALLONISMES

En un roman dernier, faisant de parti pris et à des moments déterminés du récit, emploi de vocables tirés au terroir même où se déroulait cette affabulation, il m'avait plu de les glisser sans la précaution de les excuser par le moyen des italiques et guillemets euphémiques dont on a l'habitude de mitiger les audaces de langue ou de pallier les impropriétés de termes.

Ainsi, pour la fallacieuse raison que j'en avais besoin, je me servais de mots qui ne sont pas catalogués au Larousse ni au Dictionnaire de l'Académie !

C'était inouï. Un de mes bons amis me le fit bien voir. Et ce savant en l'art des vers, ce maître es langues mortes me reprocha l'usage de ces expressions populaires comme de wallonismes indignes du français constitué.

Il m'eût été possible, à vrai dire, en réponse à ce blâme, d'alléguer dès l'abord que l'écrivain a le droit de puiser à toutes les sources d'expressions, ces sources fussent-elles les patois français, dès l'instant qu'il apporte à ces opérations d'art le goût et la mesure qu'il est, homme de lettres, sensé posséder par définition, comme chacun sait. Mais cette raison péremptoire est trop vite dite...

Il me paraît plus amusant de faire voir ici que le plus souvent ces cueillettes aux arbres défendus de nos vergers wallons si sauvages d'apparences, si haut clôturés d'abandon, sont loin d'être empoisonnées et d'une amertume repoussante. Qu'au contraire nos savants puristes, faute d'audaces de gourmandise, laissent sécher aux branches des fruits d'une espèce authentique et qui recèlent une saveur exquise en sa rusticité et en son populaire, quand on vient à les détacher frais encore sous leurs feuilles.

Enfin, il me paraît intéressant de faire admettre que si les ouvriers du langage ont licence d'y introduire jusqu'à du volapük, il ne peut leur être interdit d'y faire rentrer, oui, rentrer, telles expressions que le dédain ou la fadeur d'âme avait laissé tomber à l'usage exclusif du peuple des champs.

Un livre récent de Remy DE GORMONT et un article de Louis DENISE, publiés au *Mercur de France*, viennent à point voulu conférer heureusement à cette question une élégance qui vaut mille raisons, et dont nous, Belges, aurions tort en vérité de ne point tirer parti. Car disons tout de suite que ces Parisiens délicats et d'un art consommé poussent tout net les provinciaux à se servir en leurs littératures, des expressions de terroir, pourvu qu'elles soient avérées de bonnes races; et de se moquer au surplus du silence boudeur des dictionnaires à l'endroit de ces fleurettes sauvages dont ils désirent parfumer leurs écritures.

N'est-ce pas, ne nous faisons point plus Français que des Parisiens!

Les idiomes du plus grand nombre des provinces gauloises (et, pour ma part, je n'aurai guère en ces lignes affaire qu'au patois picard, qui se sépare du wallon assez visiblement dans les environs de Binche), il est reconnu que ces idiomes sont des tiges malheureuses, ou moins heureuses, d'une souche à fortes et nombreuses racines franques, gauloises et latines, où des jardiniers gâgés se sont systématiquement appliqués, depuis le xv^e siècle, à ne conduire, tailler et fortifier que la maîtresse-branche, le dialecte de l'Ile-de-France. Mais en faisant couronner à la langue royale, officielle et proclamée la française par excellence, les sauvageons abandonnés aux jeux follets et naturels de leurs sèves, qui plus, qui moins, ont continué de pousser. — Et même, conservateurs entêtés comme toutes choses profondément enracinées, ils n'ont guère laissé changer à leur nature par les ans ni les siècles.

En sorte que sur le sol de pierre, de sablon, ou de glaise où ils naquirent, ces dialectes bourguignon, normand, picard, rouchi et autres continuent de nous montrer maintes formes d'un âge lointain que le français unifié a oubliées, ou laissé périr sous les efforts de culture des savants commis à sa garde.

C'est ce qui explique, pour qui a des oreilles et écoute, que nos patois aient un vrai plaisir de parents pauvres à parler de leurs illustres accointances de jadis. C'est ce qui explique, qu'à celui qui veut s'y prêter, nos patois ne devisent plus que de leur alliance intime avec cette sœur parvenue, assise aujourd'hui sous la coupole de l'Institut.

Pour moi, Wallon, quoique peu wallonisant, j'avoue qu'il m'est toujours plaisant, au long de mes lectures des vieux maîtres français, de piquer un de ces vocables vifs et colorés dont se servit Saint Louis par exemple; dont un professeur contemporain ne voudrait plus; mais qu'hier, en pleins champs, je cucillis aux lèvres d'une luronne payse!

Comme les branches coupées autour du tailleur de haies, gisent ces beaux mots rejetés des dictionnaires! La « dame du notaire, » au village, rougirait de les employer jamais; mais c'est tout de même par leur entremise que, de mes champs et de mes prairies, j'atteinds à l'intimité de chef-d'œuvre anciens et au cœur des étalons immortels de la langue.

Aussi va-t-on montrer, par quelques exemples authentiques, choisis parmi des milliers, qu'il serait sot, Belges, de nous refuser, sous le mensonger prétexte d'une froide correction de langage, toute d'apparat, de nous refuser l'emploi d'expressions de la plus naturelle sève française. Et, de crainte d'être taxés de wallonisme par des puristes qui n'apprirent la langue que dans ces reliquaires qu'on nomme grammaires, qu'il serait niais de rejeter la gaité, la verdure, la bonne santé de ces mots dont VILLON, RABELAIS, MONTAIGNE, pour ne citer que ces maîtres, n'ont pas dédaigné d'écrire leurs chefs-d'œuvre...

Ah! petits savants de l'école, écoutez le peuple parler! Prenez-y attention et patience; et maintes expressions qui vous semblaient, en sa bouche, baroques et insignifiantes, reprendront souvent à vos oreilles, avec leur sens originel, la beauté ancienne et vénérable d'une phrase du bon évêque AMYOT!

Quand j'entends au pays prononcer *ressiner* pour goûter, pour désigner cette collation de quatre heures qui coupe si délicieusement l'après-midi, il m'est doux de penser de ce mot méprisé de la ville est tout cru dans MONTAIGNE, en pleins *Essais*. Et quand, en ressinant, j'entends mon Wallon trouver son pain *chamoussi*, je suis tout de même heureux qu'au lieu du mot « moisi », il ait conservé entier un vocable où le latin *canutus* se montre avec sa barbe chenue des moisissures, comme il est dit en une délicieuse nouvelle du xiii^e siècle, *Aucassin et Nicolette*.

« Joque-toi! » crie la mère à l'enfant. C'est-à-dire: Mon petit coq, perche-toi sur ton joc, ton juchoir, et restes-y coi. Ou bien elle crie, la mère: « Cours sans joquer, chez ta mère-grand! » Vas-y sans t'arrêter en chemin, sans te jucher pour le moindre caquetage, sans jouer.

La vieille langue de la chasse a gardé: « Houper un molon » et non mot long, pour appeler un compagnon, expression qu'on ne peut expliquer si l'on ne se souvient des Molons de Namur, les compagnons musiciens aux baroques instruments.

LE SAGE, au début du *Gil Blas*, écrit le mot *baie* pour bêtise ou maladresse, tandis qu'au pays nous appelons encore le maladroit un *balard*.

Une des joyeuses bavardes des *XV Joies du Mariage*, ce maître livret du moyen-âge, profère à quelque mari : « Qu'il serait bien employé que sa femme lui crevast les yeux », je ne sais plus pourquoi. Or, *bien employé* en ce sens de : tant mieux, est d'un si authentique patois que jamais un villageois ayant des classes n'oserait plus le mêler à son français sans se croire déshonoré.

Nos campagnardes du Hainaut font encore leur *buée*, qui est le vieux mot de « lessive » ; elles portent toujours mille objets à pleines brassées dans leurs *écours*, qui est une si ancienne dénomination de « tablier » qu'elle se trouve aussi en la langue allemande : *schürze*.

Quel wallon lettré soi-disant, ne s'est moqué de l'exclamation impatiente « Abille ! » dont il entendait houspiller un trainard ? Dites : « Vite ! » proposait-il, sans savoir que LITTRÉ donne comme signifiant : rapidement, l'expression : à tour de bille, d'où : à bille par ellipse.

De même, quand il se plaint d'avoir été *engueuzé* par un fournisseur, quel patoisant du peuple sait qu'il emploie une belle expression du jeu de vieux billard, de ces vieux billards à ponts, trous et sonnettes qui gisent encore aux « Cafés du Commerce » des petites villes provinciales et où « être en gueuze », pour un joueur, c'est éprouver la contrariété, le mauvais tour, de voir une de ses billes s'arrêter d'un côté d'une tige de fer de la passe, de telle façon que l'autre bille ne l'y pourra atteindre ?

N'ayons pas garde de donner des *ramassées* à nos ennemis ; c'est une formule du pur français, quoiqu'elle en ait, et qui désigne une bonne correction à l'aide de la *ramasse*, rameau d'arbre. Et disons *rincée*, sans vergogne, si la ramassée est plus vigoureuse et appliquée par le solide moyen d'expression de Sganarelle, le *rains* de fagot, mot de VILLON, s'il vous plaît, dont nous n'avons plus en français d'aujourd'hui que le diminutif rinceau, ornement de branches enroulées, en terme du blason ; comme le dictionnaire a perdu *moye* (grand tas de paille établi aux champs mêmes et sur place) et gardé : *moyette*, petit tas de paille.

RABELAIS emploie couramment : *être record* pour « être rappelé », tournure où j'ai vu de vieux Tournaisiens se remémorer combien de fois, enfants, leurs mères les avaient envoyés « se recorder » leur catéchisme.

Entre parenthèses, c'est ici un de ces mots extrêmement nombreux que les compagnons de Guillaume-le-Bâtard introduisirent en Grande-Bretagne après Hastings, et que les Anglais conservent à peine déformés, quittes à nous les renvoyer parfois, comme : *flirt*, fleurette ; *Carol*, danse, écrit Karolle, au cours de

la nouvelle du *Roi Flores et de la belle Jehanne*, au XIII^e siècle ; *mess*, parti du français « mets » et revenu d'outre-mer pour signifier « repas » ; *jury*, de « jurée », terme du vieux droit français ; *fashion*, qui était « façon » à l'origine ; *sport*, de « desport », divertissement ; *bill*, de « billets » ; *toast*, de *tostée*, pain dans du vin ; *pedigree*, de pied de grue, figurant un arbre généalogique ; etc.

D'authentiques formes vocales de VILLON sont recloses aujourd'hui aux plus centrales wallonnières : *Haret*, « crochet » ; *mouse*, « laid visage », dont on a fait aussi *mouson* et *mouser* « bouter » ; *maignan*, « chaudronnier ambulant » ; *ruay jus mort*, « renversé mort à terre » ; *closure*, « clôture » ; *bufe*, « soufflet au visage » ; *rayère*, « fente du mur » ; oui, sont du VILLON que nos fermiers disent tous les jours.

Et le beau mot *conraer*, est-il moins vénérable ? *Conraer*, qui signifiait au moyen-âge français « préparer, orner », est gardé en Hainaut avec gourmandise, dans l'expression : *tarte à conreure*, tarte garnie d'une préparation à fromage à mattes, ou de confitures de fruits.

Mais un mot de MONTAIGNE m'a toujours ébaubi en sa simplicité. C'est *asture*, écrit pour : « à cette heure », c'est certain, mais si pareil à l'élision *asteur* que je doute, pour cela même, qu'elle en soit la traduction. Comment MONTAIGNE aurait-il à une formule si courante, conservé une orthographe si bizarre ou phonétiquement si populaire ?

Il y en a à citer jusque demain, de ces mots ridiculisés par les puristes de chez nous, et qui pourtant se pourraient réclamer des beaux livres français où ils font figure, mais que nos savants n'ont pas lus !

Aussi, dites : *mesquimmes*, Wallons, pour appeler vos servantes ; ne laissez point se perdre ce dernier vestige des vieux mots : *miescine* et *mescinette*, qui signifiaient fille et fillette aux romans de chevalerie, quand votre terme : *rade* était encore accepté pour : « rapide », et *les gaux* pour « les bois », ainsi que vous le dites encore.

Dans je ne sais plus quel poème du XII^e siècle, une princesse délaissée s'assied au bord de la route, et pensant à son malheur, elle s'écrie : « Alas ! comme suis *maubaté* ! » Or, ce mot est manifestement le *maubaté* du parler hennuyer, dont on fait parfois un : *maubelatr* qui s'explique mal, mais dont on salue toujours les visages tristes : « Quel maubaté ! » — Au surplus, n'y aurait-il pas là souvenir d'un terme du jeu de paume : mal ballé, mal livré, mal établi, qui ne compte pas, qui est à recommencer ?

Et vous, Wallons qui, après votre repas de midi, faites *pran-gièrre*, savez-vous que ADAM DE LA HALLE, en son *Jeu de Robins et Martins*, dit : *pran-gièrre* pour « l'instant de midi » ? Savez-vous qu'en une nouvelle du XIII^e siècle, il est textuellement écrit : « *en pur* sa chemise et ses braies », vous qui, pour vous mettre au frais, enlevez aujourd'hui votre jaquette dans telle maisonnette d'un petit village que je vois d'ici, et vous « mettez en pur » ?

Au lieu qu'en hiver, les enfants qui vont au loin à l'école sont soigneusement *enfardelés* par la grande sœur, enveloppés, emballés, quoi ! comme un ballot de marchandises, comme une *farde*. Et puis le soir, aux jours courts, la ménagère prend son chanvre à tiller, à *chérancer*, à *scratner*, et va chez la voisine qui réunit les commères aujourd'hui autour de son *crasset* (lampe à l'huile grasse) ; et c'est aller à *scraine*, lieu de délices des bavardes, plein de la poussière des chénevottes.

Nous en avons assez dit. Que de plus savants aillent plus loin en ce sens. Il y aurait peut-être quelque gloire pour eux à remettre au jour ces vocabulaires que les Académies neutres et cruelles, composées surtout de citadins, ont brutalisés, baillonnés et garrottés. Mais certes il y aura toujours un teadre et familier plaisir pour ceux-là qui, par un peu d'étude, un peu d'examen, auront retrouvé la fibre intime qui unit le patois de leur village à la langue des livres français les plus vénérables.

Ceux-là verront que la plupart des wallonismes, dont il est si mal porté, en province, de se servir dans la bonne société, sont du plus authentique gaulois. Ils connaîtront en ces mots la race, le sang, et cette fleur naturelle et désinvolte, cette grâce rustique que rien ne peut donner à qui ne l'a point reçue de naissance.

Sans doute, il serait excessif de demander au Français, né malin tout exprès pour créer le vaudeville, et qui n'a pas le temps de connaître de ces détails de sabot, de rentrer ses moqueries légendaires envers un rameau de l'arbre linguistique, vivant abandonné si loin de la souche d'où ils proviennent ensemble.

Mais nous autres, provinciaux de Wallonie, ne rougissons donc plus, à l'occasion, comme des bâtards intrus aux côtés des hôtes trop guindés de cette maison de parvenus. Les langues ne sont point une chose tombée toute faite du ciel dans des dictionnaires arrêtés. Cela vit même quand cela semble sommeiller, une langue. La partie n'est pas perdue. Et la balance de la fortune pourrait aussi bien, dans le français, donner son tour de prépondérance à quelque dialecte qui serait le nôtre. L'espoir ne coûte rien !

Aimons, ou pour le moins ne brutalisons pas nos patois ! Laissons les parler autour de nous.

Comme nous ouvrons les fenêtres de nos jardins et goûtons les corroborants effluves de la terre où nous vivons, tendons l'oreille à cette chantante et naïve activité : la langue du peuple d'où nous tirons origine. Elle nous apportera, en toute certitude, un gage de communion que j'affirme être, aux cœurs simples, d'une douceur et d'un réconfort sans prix.

Et les lettrés, âmes plus sèches, moins animées d'amour filial, leur intérêt conseille qu'ils tâchent patiemment à reconnaître, en les frustes syllabes qu'ils dédaignent, cette grâce de vieux ramage que rien d'imprimé ne pourra jamais verser en leur oreille ; et qu'ils fassent leurs humanités wallonnes, leurs écoles de patois, avec un peu de l'ardeur qu'ils ont employée à bêcher le jardin des racines grecques ou latines.

Qu'ils veuillent bien donner attention aussi que nos paysans, somme toute, constituent un organisme un peu en retard d'un ensemble qui évolue ; organisme vivant qui, dans nos provinces, pour le cas qui nous occupe, a conservé bien plus fidèlement qu'une bibliothèque le génie et l'âme contemporains à VILLEHARDOUIN, VILLON ou RABELAIS.

Alors, avec l'aide inattendue des voisins ruraux trimant et devisant à ses côtés, qu'un puriste de notre race reprenne donc, un jour, la lecture des grands ancêtres de la langue française... Et il sentira ces œuvres célébrées souvent rien que de parti-pris, l'atteindre en pleine poitrine comme le cri cordial et chaleureux d'une véridique parole populaire. Il les sentira animées pour l'éternité de cette vie naïve que les vieux maîtres, artistes consommés en leur simplicité, savaient trouver à la source de toute beauté ; c'est-à-dire dans le gosier qui boit et qui mange, qui hurle et qui chante, du peuple !

LOUIS DELATTRE.

Bruxelles, 4 août 1899.



LA COMPLAINTE DU JUIF-ERRANT



2.

Un jour près de la ville
De Bruxell' en Brabant,
Des bourgeois fort dociles
L'accostèrent en passant :
Jamais ils n'avaient vu
Un homme aussi barbu.

3.

Son habit tout difforme
Et très mal'arrangé
Leur fit croire que cet homme
Était fort étranger
Portant comme un ouvrier
Devant lui un tablier

4.

Ils lui dirent : « Bonjour, maître,
De grâce accordez-nous
La satisfaction d'être
Un moment avec vous ;
Ne nous refusez pas,
Retardez un peu vos pas. »

5.

— « Messieurs, je vous proteste
Que j'ai bien du malheur :
Jamais je ne m'arrête
Ni ici ni ailleurs ;
Par beau ou mauvais temps
Je marche incessamment. »

6.

— « Entrez dans cette auberge,
Vénérable vieillard,
D'un pot de bière fraîche
Vous prendrez votre part ;
Nous vous régalerons
Le mieux que nous pourrons. »

7.

— « J'accepterai de boire
Deux coupons⁽¹⁾ avec vous ;
Mais je ne puis m'asseoir,
Je dois rester debout.
Je suis en vérité
Confus de vos bontés. »

(1) Deux bons coups avec vous ! — ou : Deux coups avecque vous !

8.

— « De savoir votre âge
Nous serions fort curieux :
A voir votre visage
Vous paraissez fort vieux,
Vous avez bien cent ans,
Vous montrez bien autant. »

9.

— « La vieillesse me gêne :
J'ai bien dix-huit cents ans,
Chose sûre et certaine
Je passe encor' trente ans
J'avais dix ans passés
Quand Jésus-Christ est né. »

10.

— « N'étiez-vous pas cet homme
De qui l'on parle tant,
Que l'Ecriture nomme
Isaac Juif-Errant ?
De grâce dites-nous
Si c'est sûrement vous. »

11.

— « Isaac Lacquedem
Pour nom me fut donné ;
Né à Jérusalem
Ville bien renommée ;
Oui, c'est moi, mes enfants,
Qui suis le Juif-Errant. »

12.

— « Vous étiez donc coupable
De quelque grand péché
Pour que Dieu tout aimable
Vous eût tant affligé ?
Dites-nous l'occasion
De cette punition. »

13.

— « C'est ma cruelle audace
Qui cause mon malheur ;
Si mon crime s'efface,
J'aurai bien du bonheur :
J'ai traité mon sauveur
Avec trop de rigueur. »

14.

« Sur le mont du Calvaire
Jésus portait sa croix.
Il me dit de bon air
Passant devant chez moi :
« Veux-tu bien, mon ami,
» Que je m'y repose ici ? »

15.

« Moi, brutal et rebelle,
Je lui dis sans raison :
« Ote-toi, criminel,
» De devant ma maison ;
» Avance et marche donc :
» Car tu me fais affront ! »

16.

« Jésus, la bonté même,
Me dit en soupirant :
« Tu marcheras toi-même
» Pendant plus de mille ans ;
» Le dernier jugement
» Finira ton tourment. »

17.

« De chez moi à l'heur' même
Je partis bien chagrin ;
Avec douleur extrême
Je me mis en chemin.
Dès ce jour-là je suis
En marche jour et nuit. »

18.

« Juste Ciel ! que ma ronde
Est pénible pour moi :
Je fais le tour du monde
Pour la cinquième fois ;
Chacun meurt à son tour
Et moi je vis toujours. »

19.

« Je traverse les mers,
Les rivières, les ruisseaux,
Les forêts, les déserts,
Les montagn' les côteaui,
Les plain' et les vallons ;
Tous les chemins me sont bons. »

20.

« J'ai vu dans l'Amérique,
C'est une vérité,
Ainsi que dans l'Afrique
Grande mortalité ;
La mort ne me peut rien,
Je m'en aperçois bien. »

21.

« Je n'ai point de ressource
En maisons ni en biens ;
J'ai cinq sous dans ma bourse,
Voilà tout mon moyen.
En tout lieu, en tout temps
J'en ai toujours autant. »

Recueillie à Amonines (Luxembourg), cette chanson est également connue en Brabant et notamment à Glabais.

JOSEPH LAMBERT.



22.

— « Nous pensions être un songe
Le récit de vos maux ;
Nous traitions de mensonge
Tous vos plus grands travaux.
Aujourd'hui nous voyons
Que nous nous méprenons. »

23.

— « Messieurs le temps me presse,
Adieu la compagnie !
Grâce à vos politesses
Je vous en remercie.
Je suis trop tourmenté
Quand je suis arrêté. »



RECHERCHES SUR LE FOLKLORE DE SPA

SURTOUT, p. III.

V.

Le vêtement ou costume (*fin*).

Les guêtres de cuir, montant jusqu'au dessous des genoux et recouvrant le haut bas de laine, les *hozaïs* (français « housseaux ») dont seuls, les braconniers, gardes-chasse, ouvriers forestiers, et quelques autres, se servent encore, étaient jadis d'un usage général chez nos paysans ou nos cultivateurs ardennais.

Ils les chaussaient, non pas tant contre le froid, la boue ou la pluie, ainsi que le disent tous les dictionnaires wallons ⁽¹⁾, que pour se préserver de l'atteinte des épines ou des ronces. Aussi n'étaient-elles pas exclusivement de toile ou de laine, mais de cuir résistant. Elles différaient légèrement des guêtres actuelles, en ce que le bas allait en s'évasant pour recouvrir le cou-de-pied. Un cordon en cuir (*nâti*) était tourné autour de la cheville ainsi que nous le montre le portrait dessiné au crayon d'un paysan, pris sur le vif vers 1830.

A propos de cette partie du costume de nos laboureurs, citons une particularité peu connue d'autrefois. Les taons, les moustiques, étaient aux siècles passés extrêmement nombreux à Spa; et ils incommodaient à ce point les étrangers, criblés jour et nuit de piqûres douloureuses et cuisantes, qu'une petite industrie en avait ici surgi, celle de la fabrication des bas de cuir.

L'auteur anonyme des *Amusements des Eaux de Spa* (1734) signale le fait en ces termes : « Les mouches, qui sont très incommodes à Spa, nous firent une guerre si opiniâtre que nous nous levâmes tous avant le soleil. C'étoit un mal général; il en étoit sorti des essaims qui s'étoient répandus par tout le bourg et tout

(1) LOBET, GRANDGAGNAGNE, FORIR, REMACLE, etc.

le monde s'en plaignoit. Outre ces mouches nocturnes, il y a à Spa une sorte de grosses mouches particulières à ce Pais, dont on est désolé pendant le jour, surtout aux jambes.

« Les dames comme les hommes sont obligés de porter des bas de cuir, pour se défendre contre leurs piqures, qui sont extrêmement sanglantes ; et c'est une des premières emplettes que l'on fait à Spa ⁽¹⁾. »

VI.

Friandises populaires.

Dès le moment où Spa eut des étrangers qui vinrent à ses fontaines, les habitants durent se mettre en mesure de satisfaire leurs goûts, de fournir à leurs exigences, non seulement sous le rapport des nécessités premières mais aussi sous celui du confort.

Aussi vit-on de bonne heure les débitants de toutes sortes, les marchands de tous genres venir du dehors s'établir à Spa.

Ainsi dès la fin du XVI^e siècle, les boulangers confectionnaient des pains spéciaux pour les buveurs d'eaux. Ces pains, qu'on appelait « pain de bobelin », sont déjà signalés dans une ordonnance du châtelain de Franchimont de l'an 1595, taxant le poids et le prix des victuailles :

« Item, les 2 petits pains blancs bien cuits, dits *pains de Boublins* ⁽²⁾, bien cuits sans fraude, pesant 3/4 de livres, 7 aydans. »

La pâte pétrie avec l'eau minérale qui tenait lieu de levain, donnait au pain une grande légèreté. Le « pain à l'eau » (minérale) ainsi qu'il se nommait déjà au milieu du siècle dernier ⁽³⁾ est bien connu des étrangers, qui le trouvent d'une digestion facile. Il constitue une spécialité du bourg, et offre cette particularité qu'il n'est jamais servi et consommé qu'après avoir été chapelé. C'est à Spa seulement — croyons-nous — que le pain est ainsi débarrassé au moyen de la rape de sa première croûte.

La chapelure (*raspeure* en wallon) était autrefois fort appréciée du peuple, auquel les boulangers la livraient à un prix minime. Dans

(1) T. II. p. 142. Edit. de 1734.

(2) *Boblin* ou *boublin*, nom par lequel on désigne encore de nos jours, en wallon de la localité, les étrangers qui viennent aux eaux ; ce mot date des premiers temps où Spa reçut des visiteurs. Le médecin GILBERT LYMBORH, dans son livre : *Des fontaines acides de la forêt d'Ardenne* (1559) remarque déjà que « les habitants d'icelle appellent les estrangers qui boivent ceste eau, d'un vocable assez estrange, à sçavoir *Boullins* et *Boublins*. » De HEER (1614) dit : « advenam Bobelinum Spadani vocant. » Voilà pour l'ancienneté du mot. Quant à son étymologie, HENAUX la cherche dans le latin, et le fait venir de *bibulus* « grand buveur. »

(3) En 1750, « le pain à l'eau est taxé à 2 liards ». (Archives de Spa).

les ménages d'ouvriers, d'artisans, on préparait au moyen de ces *raspeures*, des *trêles* exquises. On appelait ainsi la chapelure trempée soit dans le lait de beurre ou lait battu, soit dans du lait non écrémé. Il y a cinquante ans les marmots des bons bourgeois s'en régalaient et par raffinement y émiettaient du pain d'épice. Actuellement les enfants, même ceux du peuple, sont trop *glotx* ; les *raspeures* sont abandonnées aux veaux et aux cochons.

Ce fut, à ce que WOLFF rapporte, un sieur Augustin Leloup, boulanger demeurant Promenade de 4 heures, qui imagina, dans les premières années du XVIII^e siècle, de chapelier les pains.

Les comptes des bourgmestres de Spa et de Theux contiennent par centaines les mentions de présents faits aux châtelains de Franchimont, aux conseillers du prince, aux capitaines des troupes qui occupaient le pays, etc. Parmi ces présents, souvent en nature, on voit fréquemment cités, au XVI^e et au commencement du XVII^e siècles, des cadeaux de *fougasses*. On doit, croyons-nous, chercher l'étymologie de ce mot dans le français *fouace* ⁽¹⁾. Il désignait une sorte de pâtisseries, spécialité propre au pays de Spa et de Franchimont, mais qui n'avaient aucune ressemblance avec la fouace actuelle de nos voisins du Midi.

On ignore en quoi, au juste, elles consistaient et la forme qu'elles avaient. Elles devaient être en tout cas une friandise recherchée et délicate ⁽²⁾. Dans un compte de 1687, nous voyons figurer des commandes de *boîtes à fougasses*.

Dans certains villages et hameaux du marquisat, Becco, La Reid, Jevoumont, etc., les fermières confectionnent à l'époque de la fête patronale des pièces de pâtisseries en forme de tartelettes, assez minces, qui ont été préalablement saupoudrées de sucre candi, avant la mise au four. C'est ce qu'elles appellent des *sechèennes* ⁽³⁾. Ces pâtisseries un peu croquantes sont inconnues à Spa. Il est de tradition que les fermiers portent à leur maître une couple de *sechèennes* le jour de la fête du village.

Avec feu M. Ph. de Limbourg, nous avons lieu de croire que la *sechèenne* n'est autre que la *fougasse* d'autrefois, dont le nom aura été changé.

(1) La *fouace*, sorte de galette cuite sous la cendre. En Franche-Comté ce sont de « petits pains blancs de fine farine de froment. » Cf. BEAUQUIER, *Blason pop. de Franche-Comté*, Paris 1897, p. 81, et *Wallonia*, V, 164.

(2) En 1613 résidait à Spa un certain Antoine Arduin (Arduini ?) exerçant le métier de bollengier. Il confectionnait des pains, *biscuittes* et *fougasses*. Il est débiteur de Dagly, qui lui avait fourni des pains de sucre et anis pour la fabrication de ses *biscuittes* et *fougasses*. (Archives de Spa.)

(3) *Secheron*, tarte sèche, figure dans ROQUEFORT, *Dict. roman.*

Une autre spécialité de la pâtisserie spaïoise, disparue aujourd'hui et complètement ignorée, était « les biscuits de Spa ». Elle eut jadis une vogue considérable et était très appréciée jusqu'au dehors des frontières. L'auteur des *Amusemens d'Aix-la-Chapelle* (1736) parlant de cette pâtisserie fine fort goûtée des baigneurs, met dans la bouche d'un de ses personnages ces paroles :

« Je proposai à Don Nugnez de prendre dans ma chambre un petit souper espagnol. Il l'accepta ; nous fîmes apporter des écrevisses, du vin et des biscuits de Spa, pour faire ce qu'on appelle en ce pays-là une « mouillette ». Ces biscuits qui sont fort secs et fort chargés d'anis sont comme des tranches de pain sucré fort minces, on les rompt sur l'assiette, et après les avoir laissé quelque temps tremper dans du vin mêlé d'eau, on les mange en manière de soupe. Les médecins d'Aix-la-Chapelle les conseillent beaucoup et prétendent que dans l'usage des eaux, on ne peut rien prendre, le soir, de plus sain et de plus léger. Ils disent que cet aliment fortifie l'estomac sans le charger... Don Nugnez trouva ce mets admirable et ne voulut toucher à rien autre chose... »⁽¹⁾.

DE LIMBOURG, dans son *Traité des Eaux minérales*, recommandait aussi l'usage des *biscuits de Spa* ⁽²⁾.

Un petit carnet manuscrit, du siècle dernier, qui est en notre possession, contient la manière de faire les dits biscuits. Quoique un peu longue, nous publierons cette recette actuellement perdue.

Faites une pâte avec 3 et 1/2 livres farine fine, une demi livre anis, coriandre et carvi mêlé, une demi livre sucre, de la bonne crème, demi quarteron de beurre salé, quatre œufs frais. La pâte n'étant ni trop dure, ni trop molle, la mettre lever dans un moule ou forme de fer blanc d'un pied de long, d'1/4 de pied de large, de 3/4 de haut, frotté de beurre. La pâte levée doit remplir le moule, mettez au four jusqu'à cuisson et croute rousse. Au sortir du four elle a la dureté d'un pain ; chapelez-la finement. La laisser refroidir ; le lendemain, la couper par tranche sur la largeur, d'un demi doigt épaisse ; tournez ces tranches dans le sucre blanc pilé, les mettre sur des feuilles de papier étendues, une à une, sur des plaines, au four, et les laisser jusqu'à ce qu'elles soient sèches et le sucre aussi.

(1) *Amusemens des Eaux d'Aix-la-Chapelle*, Amsterdam 1736, t. I, p. 134.

(2) Chapitre X, 2^e partie.

(A suivre.)

ALBIN BODY,

Archiviste de la ville, Spa.



NOTES ET ENQUÊTES

15. **La femme aux deux maris** (voir ci-dessus p. 142). — Voici un nouveau texte de cette chanson, qui m'a été chanté à Tibange (Huy), chez M. Jean Paquet, par M. Hubert Dengis, qui lui donnait pour titre « le Régiment ».

1. Je vais vous raconter l'histoire d'un jeune guerrier
Qu'un jour son père a voulu marier.
Après six mois de mariage, vient un commandement
Pour aller à la guerre rejoindre son régiment.
2. L' mari dit à sa femme : « Ce n'est pas pour longtemps ;
Je reviendrai avant qu'il soit deux ans ».
Après sept ans de guerre, mon congé fut fini
Le jour que je revins, ma femme prend un mari.
3. Un triste séjour pour moi ; c'était un cabaretier
Je demande à la femme pour avoir à loger.
Elle dit : « Brave homme de guerre, nous n' pouvons vous loger
Nous avons des affaires ; nous sommes embarrassées. »
4. J'ai une fille qui s' marie avec un étranger
Toutes les gens de cette noce ici viendront coucher.
Le coin de votre table est assez suffisant
Pour moi m'y reposer ; mon argent recevez.
5. Les voilà mis à table, mis à table pour manger
Toutes les gens de cette noce m'y invitent à manger.
L'on ne joue pas aux cartes ni à ce jeu de dés ;
Il faut rendre la femme au premier marié.
6. Vous autres, jeunes garçons, jeunes garçons à marier
Ne prenez pas une veuve crainte d'y être attrapé
Prenez plutôt une fille, une fille de qualité
Qui soit belle et gentille ; demandez, vous l'aurez.

GUSTAVE PÉRIN.

16. **Le feu du foyer** (voy. t. V, p. 81, et ci-dessus t. VII, p. 111). — Notes additionnelles sur le respect dû au foyer. — A Micheroux, on dit aux enfants de ne pas regarder dans les cheminées, parce que St-Nicolas est dedans ⁽¹⁾. — A La Reid, on leur dit que, s'ils désirent voir la sorcière, ils n'ont qu'à regarder au haut de la cheminée, par l'intérieur, le soir ⁽²⁾. — A Sprimont, lorsque les poules vont pondre dans les bois, on s'en saisit et on les force à gratter dans le contre-cœur de la cheminée en disant ce distique : « Poule, ponds pour moi, Et gratte pour toi ». — Certaines personnes ont une telle frayeur de devenir poitrinaires qu'elles n'osent cracher sur des charbons ardents, parce que, disent-elles, cela dessèche les poumons ⁽³⁾.

Le feu du foyer, non seulement réchauffait, mais éclairait aussi. Actuellement, il n'y a plus guère de foyers. Et l'on a, même au fond des

(1) Ces deux renseignements ont été communiqués par M. A. HAROU.

(2) ROUVROY, *le Petit Bassu*, 7^e éd. Liège 1864, p. 187.